LE PATRIOTE DES OPELOUSAS.

PUBLIE AUX OPELOUSAS, PAROISSE DE ST. LANDRY, LOUISIANE, TOUS LES SAMEDIS MATIN, PAR ALBERT DEJEAN, CYRUS THOMPSON ET ALF. LIVINGSTON.

VOLUME I. OPELOUSAS, SAMEDI MATIN, 11 AOUT, 1855. NUMERO 24.

LE PATRIOTE.

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE SAINT LANDRY.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Sont de $2 50 par an, payable d'advance, et $3 50 si la souscription n'est pas payé dans les premiers trois mois. Dix cents pour un seul numéro du journal.

LES AVIS.

Seront insérés à raison de 5 cents la ligne pour chaque publication. Une déduction libérale sera faite pour les avis à l'année ou permanents.

☞ Il ne sera rien inséré pour moins d'une piastre.

Nous appellons l'attention des Administrateurs des Successions à la loi ci-dessous, qui a été passé à la dernière session de la Legislature, intitulé

ACTE relative aux Avis Judiciaires.

Sec. 1. Il est de plus décrété, Que lorsqu'il se publiera deux gazettes ou plus de deux dans la Paroisse dans laquelle les dites PROCEDURES se font, ou dans laquelle la dite vente doit avoir lieu le défendeur au procès aura le pouvr de choisir la gazette où l'avis devra être publié, pourvu que le choix en soit fait dans un délai de trois jours après avoir reçu la notice de l'ordre JUDICIAIRE où de la SAISIR faite en vertu du dit ordre; et si le défendeur néglige de faire son choix, alors le plaignant aura le droit de le faire.

A une assemblée régulière du parti Natif Américain, qui s'est tenue samedi passé, 14 courant aux Opelousas, la Plateforme et les nominations suivantes faites par la Convention qui s'est tenue le 4 de juillet à la Nouvelle-Orléans, furent unanimement approuvées.

Candidats du Parti Natif Americain.

Pour Gouverneur,
CHARLES DERBIGNY,
de Jefferson.

Pour Lieutenant-Gouverneur,
LOUIS E. TEXADA,
des Rapides.

Pour Secretaire d'Etat,
ROBERT G. BEALE,
d'Est Baton Rouge.

Pour Tresorier,
J. V. DURALDE,
d'Ouest Baton Rouge.

Pour Auditeur,
WALTER ROSSMAN,
de Claiborne.

Pour Avocat-General,
RANDELL HUNT,
de la Nouvelle-Orléans.

Pour la Surintendance de l'Inst. Publique,
O. D. STILLMAN,
de Ouachita.

Pour Congress, Quatrieme District,
WILLIAM B. LEWIS,
de St. Landry.

ADRESSE ET PLATEFORME
DU
Parti Natif Americain de la Louisiane.

Adresse.

Le parti Américain de la Louisiane ayant complété son organisation, comme le prouve la réunion à la Nouvelle-Orléans de délégués des différents Conseils établis dans l'Etat, et convaincu que les principes qui lient ses membres sont conformes au sentiment d'une classe nombreuse de nos concitoyens qui ne sont pas affiliés à l'ordre, juge convenable de publier une déclaration de principes qui fasse ressortir les motifs purs et patriotiques dont ses membres sont animés, et qui, en lui gagnant l'approbation publique, lui permette de donner à l'administration du gouvernement de l'Etat une impulsion en harmonie avec le sentiment national du pays.

Le parti Américain de la Louisiane, en entourant jusqu'à ce moment ses actes de mystère, a cédé à des considérations de la plus haute importance dans le but d'assurer le succès de ses principes. Cette règle du secret, adoptée par le parti dans le principe de son organisation, lui semble aujourd'hui, après mûre délibération, avoir été juste et nécessaire, et le succès rapide du parti le prouve suffisamment.

Dans tous les gouvernements et à toutes les époques, les partis ont plus ou moins entouré leurs actes de secret. Le pays était déjà divisé en deux partis puissants, dont les chefs s'ingénieient depuis des années à faire croire au peuple que la prospérité générale dépendait du succès de leurs mesures, ou plutôt qu'il fallait qu'il le portât au pouvoir pour mettre ces mesures à exécution. Qui ne voit combien les chefs, petits et grands, des anciens partis se fussent compromis de se ligner pour anéantir dans son berceau ou dans ses premiers développemens, une idée si hostile à leur existence politique et destinée à les priver des dépouilles qu'ils se partageaient jusqu'alors? Où est celui qui sachant l'influence que possède un parti soit pour enchaîner l'ardeur de ses membres, soit pour les précipiter en avant ou pour entraîner les masses avec les mots de whiggisme et de démocratie, ne comprend point qu'il n'eut pas fallu un Hercule pour détruire le parti Américain, si celui-ci s'était tout d'abord exposé aux attaques d'une pareille coalition? Il eut été impossible de l'organiser.

Pleins de cette conviction, nous nous sommes réunis en secret pour nous constituer. En agissant ainsi nous n'ignorions pas que nous nous exposions à la censure de nos adversaires, auxquels le mystère dont nous nous faisions une règle fournissait des armes pour nous calomnier. Nous savions aussi que nous désignions de nous beaucoup de citoyens qui partageaient nos vues mais à qui il répugnait de les propager an moyen d'une organisation secrète.

Confiants dans la rectitude de nos motifs et ne songeant d'ailleurs qu'au bien de notre pays, nous n'avons pas hésité à affronter le blame et les calomnies de nos adversaires ainsi que le désaveu partiel de quelques uns de nos trop timides amis. Mais notre parti ayant aujourd'hui acquis toute sa vigueur et nous trouvant prêts à défendre notre cause dans la presse et devant le peuple, nous publions les doctrines auxquelles nous comptons rester fidèles; soit que nous triomphions soit que nous soyons vaincus.

Plateforme.

I—Nous demandons que les lois de naturalisation soient révisées de manière à sauvegarder la sincérité du scrutin.

II—Nous demandons qu'il soit voté des lois convenables pour interdire l'entrée du pays aux mendiants et aux criminels.

III—Nous condamnons toute atteinte que l'on chercherait à porter aux droits acquis par les habitans de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—Nous croyons que le gouvernement fédéral ne doit point s'occuper de l'esclavage, si ce n'est pour protéger nos droits constitutionnels.

V—Nous nous prononçons pour une forte politique nationale qui entoure d'une inviolable protection à l'étranger le nom américain, et qui accompagne et sauvegarde le citoyens de l'Union partout où il se trouve.

VI—Nous croyons que les Américains doivent gouverner l'Amérique et que ce gouvernement doit résulter de l'élection, seul moyen légitime de réforme dans ce pays.

VII—Nous croyons que les fonctions publiques doivent être offertes et non sollicitées. Nous condamnons les distributions de places parmi la horde de solliciteurs qui les revendiquent comme la récompense de leurs services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, exigeant en même temps que le gouvernement général remplisse exactement tous les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—Nous approuvons le programme adopté par le Conseil National du parti Américain, dans sa récente réunion à Philadelphie, mais nous rejetons l'application des principes du huitième article aux catholiques américains comme injuste, contraire à la vérité et complètement indigne de notre pays. Nous protestérons constamment contre toute atteinte que l'on chercherait à porter à la liberté religieuse, car nous mettons au premier rang de nos convictions ce principe qu'entre l'homme et sa conscience Dieu seul s'est juge. Nous condamnons de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition pour remplir des fonctions politiques, et nous ne nous joindrons jamais à un parti qui ne partagerait pas complètement nos vues à cet égard.

X—Nous ne sommes pas opposés à aucun parti, comme organisation politique, mais nous serons contre tous ceux qui combattrons les grands principes américains que nous venons d'énoncer.

Doctrines d'Etat.

Réforme des abus et diminution des dépenses de l'Etat.

Education de la jeunesse du pays dans les écoles établies par l'Etat.

Organisation constitutionnelle de la commission des terres inondées.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

OPINIONS DE WASHINGTON ET AUTRES.

Il n'est pas de l'intérêt de notre gouvernement d'élever aux places civiles ou militaires, des étrangers à l'exclusion de nos propres citoyens. WASHINGTON.

Je désire sincèrement, qu'il n'y eût pas un seul étranger parmi nous, excepté le Marquis de Lafayette dont la conduite differe entièrement de celle des autres. WASHINGTON.

Je vous conjure, mes concitoyens, de vous tenir sur vos gardes, contre les adresses insidieuses de l'influence étrangère. C'est l'ennemi le plus dangereux d'un gouvernement républicain. WASHINGTON.

J'espère que nous trouverons un moyens, de nous garantir, à l'avenir contre l'influence étrangère chez nous, qu'elle soit politique, commerciale, ou de quelque manière qu'elle puisse être exercée. Je voudrais qu'il y eût un océan de flamme entre ce pays-ci et l'Europe. JEFFERSON.

L'influence étrangère est un ennemi secrêt de notre gouvernement; nous ne pouvons pas faire trop d'efforts pour la supprimer. MADISON.

Il y a une nécessité très urgente de modifier nos lois de Naturalisation. DANIEL WEBSTER.

OPELOUSAS:
SAMEDI MATIN, 11 AOUT, 1855.

Assemblee Native Americaine.

Une assemblée du parti Natif Américain aura lieu aux Opelousas, SAMEDI, 11 d'août prochain dans le but de transiger des affaires très importantes. Il est à désirer que tous les membre du parti y assistent.

WM. B. LEWIS.

Nous sommes enchantés d'apprendre que notre concitoyen, M. William B. Lewis, a été nommé, par la Convention Native Américaine qui s'est tenue dernièrement à Alexandrie, candidat pour représenter notre District au Congrès. Le choix d'un de nos concitoyens nous est un compliment auquel nous sommes d'autant plus sensibles, qu'il se trouve de dix-huit à vingt paroisses qui composent le District Congressionel. De plus, de tous les candidats, dont les noms ont été portés devant la Convention, nul méritait à plus juste titre, la dite nomination que M. Lewis. Comme M. Derbigny, il est un de ceux, qui en 1840 ont tâché d'organiser en Louisiane, un parti Natif Américain; et comme M. Derbigny, depuis cette époque, il a toujours été fidèle aux mêmes grands principes, donnant toujours sont soutien aux candidats Natifs lorsqu'il s'en présentait. Il est inutile de parler ici plus au long de M. Lewis. Né et élevé chez nous, il est connu de tous nos habitants, et nous sommes persuades qu'il sera chaudement soutenu dans notre paroisse.

Dans nos colonnes d'avis on trouvera la carte de notre ami, Louis Stagg, qui vient de recevoir sa commission d'encanteur public, dans et pour la paroisse St. Landry. M. Stagg est un jeune homme qui offre toutes les garanties d'un bon encanteur et nous conseillons à ses amis et au public en général de l'encourager.

OURAGAN.—Un violent ouragan a passé sur la ville de Philadelphie vendredi soir, 20 juillet. En quelques instants la ville a été inondée et certaines rues sont devenues navigables. Cette inondation a causé des dégats considérables. On estime la perte d'une seule maison à $15,000.

MORTALITE A NEW YORK.—La chaleur excessive qui a régné la semaine dernière à New York a augmenté le chiffre de la mortalité. Le rapport de l'inspecteur des décès constate un total de 591 morts pour la semaine.

FIEVRE JAUNE A OUEST BATON-ROUGE.—Nous apprenons que la fièvre jaune vient d'éclater à Lobdell's Store, dans la paroisse d'Ouest Baton-Rouge. Le maître de poste, M. C. Hoyes, et son commis, M. Chapman, ont tous les deux succombé au fléau.

LE CHLOROFORME ET L'ELECTRICITE.—Une jeune dame de Boston ayant récemment respiré du chloroforme pour se faire arracher une dent, paraissait entièrement remise après l'opération; elle rentra chez elle. Bientôt, toutefois, on s'aperçut que sa conversation était incohérente et sa démarche peu assurée; ensuite tous ses membres se paralysèrent; et elle tomba en léthargie. Quand elle revint à la vie, elle était atteinte de folie furieuse; cet état dura pendant une dizaine de jours, lorsqu'enfin sa santé se rétablit entièrement. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici qu'un médecin distingué de Paris, M. Robert de Lamballe, affirme qu'un choc d'électricité communiqué à une personne se mourant des effets du chloroforme, contre-carre ces effets et rétablit instantanément le malade.

NOUVELLES D'EUROPE.

LA GUERRE.—Les nouvelles de Crimée confirment que les alliées font de formidables préparatifs pour livrer un autre assaut à Sébastopol. Dans la nuit du 15 juillet, les Russes ont opéré trois sorties de la Tour Malakoff contre les lignes françaises, mais il ont été repoussés chaque fois. D'autres sorties avaient eu lieu le 8, contre les lignes anglaises, mais sans plus de succès.

Les Turcs étaient assiégés dans Kars.

La presse anglaise considère l'aspect de la guerre comme décourageante.

Les alliés préparent dans la mer Noire une expédition que l'on croit destinée à agir contre Odessa.

Une dépêche officielle russe, du 3 juillet, dit que 6 bateaux anglais sont entrés dans le port de Kauma, sous la protection d'un pavillon parlementaire et ont pillié les navires en rade jusqu'au moment où les feux de la rive les forcèrent de s'éloigner.

GRANDE BRETAGNE.—La nouvelle la plus importante apportée par l'Asia est celle du rejet de la proposition de censure faite par M. Roebuck à la Chambre des Communes. Celle-ci a refusé, à une majorité de 100 voix, de condamner le gouvernement.

Le bruit s'est répandu en Angleterre que lord John Russell devait être remplacé à la secrétairerie des colonies par sir William Molesworth.

ESPAGNE.—Don Escalente a été nommé ministre d'Espagne à Washington. La rupture entre Rome et l'Espagne est maintenant complète par suite de l'adoption du décret sur les biens de l'Eglise. Le chargé d'affaires du Pape a demandé ses passeports.

LE CAS DU BLACK WARRIOR.—Cette affaire a été reléguée par l'allocation que le gouvernement espagnol a faite d'un million de réaux à titre d'indemnité.

Un général carliste a été fusillé par les autorités à Garona.

ALLEMAGNE.—L'Autriche a envoyé une circulaire à la diète germanique en faveur de la paix, et menaçant d'occuper les principautés pendant toute la durec des hostilités. Cette circulaire demande, en outre que la confédération germanique garde son attitude actuelle. La diète a répliqué que les circonstances n'exigent aucune mesure nouvelle, et qu'elle ne compte pas étendre ses obligations ni ses engagements.

La résignation du cabinet de Hanovre est incessamment attendue.

ITALIE.—Les puissances alliées désapprouvent l'insurrection de Modène. La garnison française à Rome a reçu des renforts.

Une lettre de Mazzini a paru dans les journaux de Genève pour mettre les Italiens en garde contre les intrigues de Bonaparte.

PRUSSE.—On rapporte que le prince héréditaire de Prusse doit se rendre à St. Pétersbourg pour agir comme médiateur entre les alliés et la Russie. [Abeille.

FRANCE.—On écrit de Paris à un journal étranger:

Malgré la guerre, nos revenus ne cessent pas d'être en progression, et je puis vous affirmer que les contributions indirectes ont produit (je crois ce chiffre plus exact que ceux qui ont été donnés par un journal de Paris) sept millions de plus en juin que dans le mois correspondant de l'année dernière; l'affluence des étrangers, en France, favorise beaucoup ce mouvement.

Aucune nouvelle n'est venue aujourd'hui de Sebastopol; mais vous ne sauriez imaginer combien est vif et général l'intérêt qui s'attache à notre héroique armée. Dans un département du Midi, à la réception de la lettre d'un soldat qui s'était plaint que de la charpie qu'on avait dû laver avait envenimé sa plaie, un comité de paysannes s'est formé pour aller recueillir du linge dans toutes les chaumières et l'une d'elles est venue jusqu'à Paris, aux frais de la communauté, pour assurer les moyens de continuer leur œuvre de sympathie pour les souffrances de nos soldats.

On vient de diriger de 4 à 5000 hommes de troupes sur Saint Omer pour remplir les vides qu'avaient produits dans le camp les départs pour la Crimée.

Un canon d'un nouveau modèle et dont les coups se répètent plus promptement que les autres—œuvre d'un paysan—a été soumis à l'empereur, qui l'a délégué à l'examen de M. le chef d'escadron Favé.

De nombreuses arrestations, qu'on évalue à plus de trois cents, ont eu lieu parmi des carlistes espagnols qui s'organisaient dans le département de l'Arriège; on dit qu'il résulte d'une entrevue entre le chef de l'Etat et le ministre espagnol à Paris, M. Olozaga, que le gouvernement français soutiendra par tous les moyens le gouvernement de la reine Isabelle et l'aidera énergiquement à comprimer ces complots (dont une explosion partielle vient d'avoir lieu, d'après des nouvelles récentes, à Gyarzoun.) La plus grande surveillance va être établie du côté des Pyrénées au moyen d'inspections spéciales.

RECOLTES EN FRANCE.—Dans toute la France jusqu'à la Saint Jean (le 24 juin) on n'avait pas pu s'empêcher de concevoir les craintes les plus sérieuses sur les récoltes en général, et spécialement sur celle du ble et sur le produit de la vigne. Mais depuis le temps a été si favorable, avec une chaleur si constante et si propice, qu'il s'est opéré, en moins de quinze jours, une amélioration dont il est impossible, nous écrit-on, de se faire une idée. Il semble que les moissons, non seulement se sont pour ainsi dire refaites à vu d'œil, mais elles se trouvent maintenant dans un état de beauté et de santé qu'on n'avait pas reçu encore au même degré chez les plantes nourricières de l'homme pendant toute la série d'années, où plusieurs ont été affectées, elles aussi, de maladies épidémiques. Sans qu'on en puisse dire la cause, la nature s'répris, cette année, des forces nouvelles, et toutes les plantes malades jusqu'ici, avant la récolte, se portent infiniment mieux que les autres années. La vigne est sortie de son engourdissement, le raisin se développe rapidement, et si le beau temps continue on aura encore une bonne demi année, et même un peu plus selon les localités.

Les pommes de terre promettent une abondance extraordinaire. Quant aux céréales, le blé est redevenu magnifique, en dépit de toutes les prédictions contraires, et il en est de même des orges et des seigles.

Toutes les nouvelles agricoles des départements français viennent corroborer ces renseignements. On écrit d'Houdan que dans cette contrée toutes les récoltes sur pied son très belles. On n'a plus à craindre pour les blés que les chaleurs caniculaires; ils donneront ainsi que les orges et les seigles un bon rendement.

Voici l'ordre du jour publié par le général en chef A. Pelissier, après l'affaire du 18 juin:

"Soldats: Dans la journée du 18 juin, nos aigles ont été portees jusque dans les ouvrages qui forment l'enceinte de Sébastopol; mais il a fallu renoncer à pousser à fond une lutte que des incidents sur lesquels je n'avais pas du compter aurait pu rendre trop sanglante, et vous êtes rentres en ordre dans vos lignes, sans que l'ennemi ait osé sortir de ses retranchements et inquiéter votre retour.

"Notre situation actuelle est celle de la veille du combat; ma confiance dans votre ardeur et dans le succès est la même. Les arrivages de chaque jour ont suffi et au delà à remplacer ceux d'entre vous qui ont succombé glorieusement, et que dans votre cœur, vous avez juré de venger.

"Nous avons gagné du terrain, et en resserrant l'ennemi de plus en plus, nous l'atteindrons d'une manière certaine. Il ne peut subsister combler les vides de ses rangs, s'approvisionner de munitions qu'aux prix d'efforts inouis, tandis que maitres de la mer, nous renouvelons incessamment et largement nos moyens.

"Soldats, Vous vous montrerez plus patients plus énergiques que jamais dans cette lutte d'opiniâtreté dont l'issue décidera de la paix du monde, et où vous avez déjà fait des preuves d'abnegation, de bravoure et de patriotisme, qui ont decoré vos drapeaux d'une gloire immortelle.

"Je n'ai à citer ici spécialement personne parmi tant de braves qui ont honoré leur nom dans l'heroique lutte du 18 juin.

"Au grand quartier general, devant Sebastopol, le 22 juin 1855.

Signe A. PELISSIER,
Général en chef.

Voici l'ordre du jour publié par le prince Gortschakoff après l'affaire du 18 juin.

"Hauteurs d'Inkermann, le 7|19 juin.

"Camarades, Le combat sanglant de la journée d'hier et la defaite d'un ennemi au desespoir ont de nouveau couronné nos armes de lauriers immortels. La Russie vous doit sa reconnaissance et elle ne vous la refusera pas. Des milliers de nos compagnons d'armes ont scellé de leur sang le serment qu'ils avaient fait et de cette manière ils ont sauvegardé la parole que j'avais donnée à l'Empereur, notre père commun Grâce vous en soit rendues!

"Camarades! des renforts considerables sont en marche de tous les côtes de notre sainte Russie; ils seront bientôt ici. Opposez, comme vous l'avez fait jusqu'ici, vos poitrines viriles aux balles meurtrières de nos ennemis impies, et montrez comme l'ont fait jusqu'à ce jour des milliers de nos camarades, les armes à la main, dans une lutte honorable, homme contre homme, poitrine contre poitrine, plutôt que violer le serment que vous avez fait à l'Empereur et à la patrie de conserver notre Sébastopol.

"Camarades! l'ennemi est battu, repoussé avec des pertes énormes. Permettez à votre commandant de vous reiterer sa reconnaissance au nom de l'Empereur, notre auguste monarque, au nom de la patrie, de notre sainte et orthodoxe Russie. Le temps est proche où l'orgueil de l'ennemi sera abattu, où ses armées seront balayées de notre territoire comme de la paille, emportee par le vent. Jusque-là ayons confiance en Dieu et combattons pour l'Empereur et pour la patrie.

"Cet ordre du jour sera le textuellement dans toutes les compagnies et dans tous les différents escadrons des différents corps de troupes."

Signé Prince GORTSCHAKOFF.

COURAGE D'UNE FEMME.—Le Daily News de Londres raconte que pendant l'attaque du Malmolon, une dame anglaise, femme d'un des officiers, était présente, montrant autant de courage que de sang-froid. Le général Pennefather, témoin de cette bravoure, alla enlever une médaille sur l'uniforme d'un officier russe qui avait été tué, et il l'attacha lui-même sur le châle de la dame en la complimentant sur son sang-froid et disant qu'elle l'avait bien gagnée. Le général est très aimé de l'armée, et la dame est la fille d'un vieux général. Cette médaille, gagnée sur le champ de bataille, lui est infiniment précieuse.

LES RESTES DU DR. ANTOMARCHI.—On sait que le docteur Antomarchi, après une vie des plus agitée, quitta la France vers 1836, et alla exercer la médecine: d'abord à la Nouvelle-Orléans, puis à la Havane. Il mourut le 3 avril 1838 à Sant-Yago de Cuba. L'empereur des Français n'a pas voulu que la sépulture d'un homme qui avait été un fidèle serviteur de Napoléon Ier demeurât obscure et oubliée même en pays étranger. Par ses ordres un monument doit être élevé à Sant-Yago à la mémoire du docteur Antomarchi.

DISPARITION MYSTERIEUSE.—Mardi, 24 du mois dernier, M. Thos. S. Moore, propriétaire du "Louisiana Republican," journal publié à la Nouvelle Orléans, partit de son bureau pour se rendre, pour affaire dans le premier District. Le soir, à 11 heures, il était au "Phœnix House," causant et riant avec ses amis; on ne l'a plus revu depuis. Sa femme crut d'abord qu'il avait traversé le Lac, mais comme elle n'a reçu aucune lettre de lui, il est à craindre qu'il n'ait été assassiné. [Abeille.

LE COL. WALKER AU NICARAGUA.—Plusieurs correspondance de l'*Amérique Centrale*, dit l'Abeille, renferment des renseignements positifs au sujet du colonel Walker qui, on le sait, a quitté il y a quelque temps la Californie pour aller se mettre aux gages du parti révolutionnaire au Nicaragua.

Le héros de l'expédition avortée de la Basse Californie a débarqué le 14 juin à Realejo avec cinquante-six hommes et s'est rendu a Chivandego où il a été rejoint par une troupe de cent vingt hommes sous les ordres des colonels Meneles et Romeres. Ces soldats lui avaient été envoyés par Constillion, président de Leon. La petite phalange s'est dirigée vers l'intérieur de Nicaragua et a attaqué la ville de Rivas. L'affaire a été chaude, mais au milieu de l'action les indigènes commandés par Meneles et Romeres se sont vus cernés. Celui-ci s'est retiré avec sa troupe dans la maison d'un planteur et y a soutenu un combat de deux heures contre plus de trois cents assaillans. Ces derniers ont fini cependant par emporter d'assaut la maison et y ont mis le feu. Les Américains chargeant l'ennemi ont pu traverser ses lignes et se sont enfuis dans les champs. Ce combat a coûté la vie à treize hommes de Walker: leurs cadavres ont été brûlés. La perte du côté des troupes du gouvernement a été de trente morts et d'un nombre égal de blessés.

VENTE PUBLIQUE.—SUCCESSION D'ALEXANDRE LANCLOS, Fils, décédé.

Le public est, par le présent, informé qu'il sera offert, en vente publique, au plus haut et dernier enchérisseur, par le soussigné, Encanteur Public dans et pour la Paroisse St. Landry, sur l'habitation où le défunt a dernièrement résidé, située sur le Bayon Tèche, dans cette Paroisse, le

JEUDI, 13 Septembre, 1855,

les propriétés ci-dessous décrites, appartenant à la succession d'Alexandre Lanclos, fils, décédé, à savoir:

Un Nègre nommé JACQUES, âgé d'environ 43 ans.
Une Négresse nommée HELENE, âgée d'environ 30 ans,
Et ses deux enfans—
DAMONVILLE, âgé de 7 ans, et
ADVELINE, âgée de 6 ans.
Une CHARRETTE A BEUFS:
Une CHARRETTE A CHEVAL;
Un BOEUF;
2 MULETS Americains,
Et diverses articles dont l'énumération est inutile.
Termes et conditions, qui seront favorables aux acquéreurs, seront annoncés le jour de la vente.
ULYSSE GABEREL, Encanteur.

ETAT DE LA LOUISIANE—Succession de FRANCOISE LANGLOIS, décédée... Cour de District Paroisse St. Landry... No. 7510.
JOSEPH M. CARRIERE, de la Paroisse St. Landry, Administrateur de la susdite succession, ayant présenté un tableau amendé de la dite succession, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui; Et attendu, qu'il a été fait droit à la dite pétition, par ordre de la Cour, en date du 6 Août, 1855;
En conséquence, avis est par le present donné aux interessés dans cette succession, d'avoir à déduire au Greffe de la Cour susdite, dans trente jours qui suivront la date du présent avis, les raisons si aucunes ils ont, pour lesquelles le dit tableau ne serait pas approuvé et homologué.
A. GARRIGUES, Greffier.
Opelousas, le 14 Août, 1855.

SOURCES DE BEAVER CREEK—*Réduction de Pension.*—A partir de cette date, le prix de pension à cet établissement célèbre sera, comme suit:

Par jour	$1 00
Chevaux, par jour	75

Une deduction liberale sera faite pour les personnes restant un mois ou plus et surtout pour les familles.
L'établissement susdit est dans un ordre parfait, et les sources fournissent une abondance d'eau.
Les bains et le logement sont excellents; et la cuisine est de meilleures. 11 Août.
RACHEL GRADENIGO.

LOUIS STAGG, Encanteur Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau à la Ville Platte.

ULYSSE GABEREL Encanteur Publique et Collecteur pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas, Mars 10.

THEODOSE S. ROBIN, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

JOSEPH D. RICHARD, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Son bureau est au Grand Côteau. 19 Mai.

ONEZIME A. GUIDRY, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas. Avril 7.

VALERY ROY, Collecteur, offre respectueusement ses services comme tel, au public. Tout ordre, laissé au magasin de Ney & Estorge, sera promptement exécuté.

B. TOLEDANO & TAYLOR, Marchands Commissionaires, encoignure des rues Saint Charles et Union, Nouvelle-Orléans.
BENJ. TOLEDANO. J. M'DONALD TAYLOR.

ALBERT DEJEAN, Avocat et Conseiller, Opelousas, La., s'occuppera toute affaire concernant sa profession, tant dans la paroisse de St. Landry que dans les paroisses avoisinantes.

ED. P. DOREMUS, Dentiste, offre respectueusement ses services à ses amis et au public en général. Tout ordre laissé à ce bureau sera promptement exécuté. Opelousas, 3 Mars. 1855.

THEODOSE S. ROBIN, Juge de Paix dans le Premier Arrondissement, Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

JOSEPH CHENIER, Collecteur pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

THEODOSE S. ROBIN, Avocat, offre ses services à ses amis et au public du Quatorzième et Quinzième District Judiciaire. Son bureau est aux Opelousas. Avril 7.

JOHN MACDONALD, Ingénieur Civil et Arpenteur, offre ses services au public, il exécutera immédiatement toutes les commandes qui lui seront données. S'adresser à Mr. Charles N. Ealer, encoignure des rues Maine et Landry, Opelousas.

LE DOCTEUR F. BURR, Dentiste, après vingt-cinq ans d'expérience dans sa profession, offre ses services au public en général, on le trouvera presque tous les jours aux Opelousas, où à sa demeure tout près du village. Mars 17.

DROGUES FRAICHES. — P. LEONCE HEBRARD & CIE. viennent de recevoir un assortiment de
Drogues,
Médecines,
Verrerie,
Vernis,
Médecines Patentées,
Clysopompes (nouveau style), etc.
qu'ils offrent à vendre, à bon marché, à leurs termes ordinaires. Mai 12.

ETAT DE LA LOUISIANE—Succession de FRANCOISE LANGLOIS, décédée... Cour de District Paroisse St. Landry... No. 7510.
JOSEPH M. CARRIERE, de la Paroisse St. Landry, Administrateur de la susdite succession, ayant présenté un tableau amendé de la dite succession, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui; Et attendu, qu'il a été fait droit à la dite pétition, par ordre de la Cour, en date du 6 Août, 1855;
En conséquence, avis est par le present donné aux interessés dans cette succession, d'avoir à déduire au Greffe de la Cour susdite, dans trente jours qui suivront la date du présent avis, les raisons si aucunes ils ont, pour lesquelles le dit tableau ne serait pas approuvé et homologué.
A. GARRIGUES, Greffier.
Opelousas, le 14 Août, 1855.

SOURCES DE BEAVER CREEK—*Réduction de Pension.*—A partir de cette date, le prix de pension à cet établissement célèbre sera, comme suit:

Par jour	$1 00
Chevaux, par jour	75

Une deduction liberale sera faite pour les personnes restant un mois ou plus et surtout pour les familles.
L'établissement susdit est dans un ordre parfait, et les sources fournissent une abondance d'eau.
Les bains et le logement sont excellents; et la cuisine est de meilleures. 11 Août.
RACHEL GRADENIGO.

LOUIS STAGG, Encanteur Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau à la Ville Platte.

ULYSSE GABEREL Encanteur Publique et Collecteur pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas, Mars 10.

THEODOSE S. ROBIN, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

JOSEPH D. RICHARD, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Son bureau est au Grand Côteau. 19 Mai.

ONEZIME A. GUIDRY, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas. Avril 7.

VALERY ROY, Collecteur, offre respectueusement ses services comme tel, au public. Tout ordre, laissé au magasin de Ney & Estorge, sera promptement exécuté.

B. TOLEDANO & TAYLOR, Marchands Commissionaires, encoignure des rues Saint Charles et Union, Nouvelle-Orléans.
BENJ. TOLEDANO. J. M'DONALD TAYLOR.

ALBERT DEJEAN, Avocat et Conseiller, Opelousas, La., s'occuppera toute affaire concernant sa profession, tant dans la paroisse de St. Landry que dans les paroisses avoisinantes.

ED. P. DOREMUS, Dentiste, offre respectueusement ses services à ses amis et au public en général. Tout ordre laissé à ce bureau sera promptement exécuté. Opelousas, 3 Mars. 1855.

THEODOSE S. ROBIN, Juge de Paix dans le Premier Arrondissement, Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

JOSEPH CHENIER, Collecteur pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

THEODOSE S. ROBIN, Avocat, offre ses services à ses amis et au public du Quatorzième et Quinzième District Judiciaire. Son bureau est aux Opelousas. Avril 7.

JOHN MACDONALD, Ingénieur Civil et Arpenteur, offre ses services au public, il exécutera immédiatement toutes les commandes qui lui seront données. S'adresser à Mr. Charles N. Ealer, encoignure des rues Maine et Landry, Opelousas.

LE DOCTEUR F. BURR, Dentiste, après vingt-cinq ans d'expérience dans sa profession, offre ses services au public en général, on le trouvera presque tous les jours aux Opelousas, où à sa demeure tout près du village. Mars 17.

DROGUES FRAICHES. — P. LEONCE HEBRARD & CIE. viennent de recevoir un assortiment de
Drogues,
Médecines,
Verrerie,
Vernis,
Médecines Patentées,
Clysopompes (nouveau style), etc.
qu'ils offrent à vendre, à bon marché, à leurs termes ordinaires. Mai 12.

NEW ORLEANS PRICES CURRENT.

COMMERCIAL OFFICE, Wednesday Evening, August 8, 1855.

Bacon—Kentucky, per pound	16	to	16
Do. Ham	20½	to	21
Do. Sides		to	
Do. Rough—Kentucky, per lb	12	to	12½
Beans, per 100 lbs	85	to	1 00
Coffee—Rio, per lb	10	to	11
Do. Laguayra	11	to	12
Candles—E. Packed Sperm, lb	23	to	25
Star	20	to	22
Cordage—Manilla, per lb	18	to	19
Tarred American	14	to	15
Cheese—, per lb	9	to	9
Flour—, per bbl	12	to	12½
Pumpkin, per bbl	3 00	to	3 50
Fish—Cod, per box	3	to	4
Mackerel No. 1, per bbl	17	to	18
" No. 2,	14	to	15
" No. 3,	10	to	12
Herring, per box	60	to	90
Fruit—Raisins, M.R., per box	3	to	3 25
Lemons	3 25	to	4
Almonds, soft shell, per lb	16	to	20
" Brazil shell	14	to	15
Grain—Wheat, per bushel	1 25	to	1 40
Oats	60	to	65
Corn, in ear, per bbl		to	
" shelled, per bushel	57	to	60
Beans, per bbl	6	to	8
Gunpowder—Common, keg	3 50	to	
Sporting	5	to	5 50
Hay, per ton	30 00	to	32 00
Hides—Wet-salted, heavy, lb	6	to	6½
Dry, country	10	to	10½
Kip and Calf	8½	to	
Lime—Western, per bbl	1 00	to	1 50
Thomaston	1 62	to	1 75
Molasses—In the City, per gal	34	to	37½
On Plantation		to	35
Nails, 4 to 20d, per lb	3½	to	4
Oils—Lard, per gallon	75	to	80
Linseed	1 10	to	1 15
Sperm, winter	1 75	to	1 90
Provisions—*Beef*, per bbl.			
Western Mess	16 50	to	17 50
" half bbl	8 50	to	9 50
Dried, per lb	7½	to	8½
Tongues, per dozen	5 50	to	6
Pork—Mess, per bbl	18	to	
M. C	17	to	17 50
Prime	16 00	to	16 50
Hoground, per lb		to	7½
Bacon—Hams, per lb	8	to	10
" canvased	11½	to	12½
Sides	9½	to	10
Shoulders	8½	to	9
Lard	11	to	12
Butter—Goshen	27½	to	30
Western	18	to	18
Cheese—American	8	to	10
Potatoes, per bbl	3 25	to	3 50
Rice—Carolina, per lb	6½	to	7
Sugar—Louisiana, in the City, lb	4	to	6½
Louisiana, on Plantation		to	
Havana, White	8½	to	8
" Yellow	8½	to	8½
" Brown	8½	to